



EXTRAIT N°64/2025 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025

Date de la convocation :
Le 29 septembre 2025

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 22
Procurations 3
Absents 7
Excusés 1

En cours de Séance :
Présents 21
Procurations 3
Absents 7
Excusés 2

L'an deux mil vingt-cinq, le six du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence de monsieur le Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, M. NAPOLY Raymond, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse. M. MARLET Camille,

ABSENTS EXCUSES : Mme DUCADOS Anne-Caroline,(procuration à M. CACLIN Laurent), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle). M. ROSELET Jean-Christophe (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel

ABSENTS NON-EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, M. ATHANASE Rémy M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme FRANCOIS Francine.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. José SOUDOUCOM (DUPRU), Victor VELAYE (Dirfin), Mme Elona KRISTO (DST),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20251006-64-2025-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

MISE EN PLACE D'UN PONT PROVISOIRE A ROUSSEAU

Le Maire expose :

Depuis le mois d'août 2024, la voie communale du Pont de Rousseau, traversant la rivière Prospérité, est fermée à la circulation en raison de désordres structurels graves observés sur l'ouvrage. Cette fermeture entraîne de fortes perturbations pour les administrés, tel que :

- Rallongement important des trajets quotidiens,
- Difficulté d'accès à la Départementale,
- Ralentissement des déplacements liés aux activités scolaires, professionnelles, économiques et sociales.

Face à cette situation critique, la Commune de Saint-Joseph souhaite mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, une solution provisoire permettant de rétablir la circulation, dans l'attente de la reconstruction définitive du pont.

Le plan de financement se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
Intitulés	Dépenses	Financeurs	Recettes	Taux
Travaux Généraux	57 630,32	CACEM • Fonds concours	94 580,00	42 %
Travaux Préparatoires	5 772,17	VILLE • Autofinancement	129 420,00	
Terrassements	6 100,99			
Chaussée	17 236,18			
Ouvrage Génie-Civil	38 544,46			
Ouvrage Provisoire	85 450,55			
Superstructure, Signalisation	et 13 265,33			
Divers				
TOTAL	224 000,00	TOTAL	224 000,00	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER ce plan de financement prévisionnel présenté ci-avant.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 06 octobre 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Pour le Maire, et par déléguaison
2^e Adjoint

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20251006-64-2025-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025